LE CRIME DE MONS-EN-BARŒUL

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Mais même ces jours-là, il n'oubliait pas complètement ses devoirs et on le voyait revenir à la nuit tombante prendre son poste de gardien d'écuries et d'étables. Il avait pris l'habitude, afin de mieux surveiller les bêtes, de coucher dans l'écurie où il s'arrangeait chaque soir un lit de paille.

UN DÉCOUVERTE MACABRE

C'est sur cette couche, installée dans l'un des boxes de l'écurie, que M. Salembier découvrit lundi matin, à 5 h. 30, le cadavre de Julien Woestyn. Il était couché sous d'épaisses couvertures. Rien dans l'attitude de son corp ne pouvait laisser imaginer qu'il était mort. C'est seulement en se penchant sur lui, après l'avoir appelé et secoué en vain pour le réveiller, que le fermier s'aperçut qu'il était mort et que son visage était plein de sang. Le malheureux portait deux blessures affreuses : l'une, très profonde et large de plusieurs centimètres, partait des lèvres ; l'autre, également très large, partait de l'arcade sourcilière droite. Cette dernière plaie était tellement ouverte qu'elle laissait apercevoir l'os frontal. Celui qui l'avait faite avait dû frapper avec une violence inouie et être armé d'un objet muni d'un tranchant acéré.

Affolé, M. Salembier éveilla tout le personnel de la ferme et alerta la police.

M. le docteur Deneau, mandé en toute hâte, se rendit à la ferme où il ne put que constater le décès du domestique. Les circonstances de cette mort étant inexpliquées, le docteur refusa le permis d'inhumer.

L'ENQUÊTE

La gendarmerie de Lille envoya des hommes sur les lieux et le procureur de la République chargea de l'enquête M. Glorian, juge d'instruction.

Le Parquet se rendit à la ferme Salembier dans le courant de l'après-midi, afin de procéder aux enquêtes et constatations d'usage.

Les interrogatoires de la police durèrent toute la journée et les enquêteurs réussirent à établir l'emploi du temps de la victime dans la journée de dimanche.

UNE RIXE AU CABARET

Julien Woestyn, d'après cette version de la tragédie, quitta la ferme Salembier dimanche à 8 h. et y rentra à 2 h. de l'après-midi. Le domestique était ivre et tout le monde l'évita. Quelques instants plus tard, il sortait de nouveau de la ferme pour se rendre au café tenu par Mme Spriet, 380 rue Daubresse-Mauvicz. C'est là que Woestyn rencontra, parmi les consommateurs, un vieux mendiant, Jules Beaudoin, âgé de 60 ans, bien connu à Mons. Les deux hommes se connaissaient, car ils avaient travaillé ensemble à Wasquehal, à la briqueterie Virnot. Le domestique plaisanta et les corses se gâtèrent. Une vive discussion surgit et des injures ou passa aux coups.

Heureusement, un consommateur intervint et sépara les adversaires. Il était alors 14 h. 15 et Woestyn quitta le cabaret.

Le domestique visita encore plusieurs cafés où l'on remarqua qu'il avait du sang sur les mains. Les bords de son chapeau étaient rabattus sur son front et aux questions qu'on lui posa, Woestyn répondit qu'il venait de se battre.

A 16 h. M. Salembier vit son domestique rentrer, se laver la figure et les mains dans un seau d'eau et se coucher.

L'ARRESTATION DU MENDIANT

Les gendarmes se mirent à la recherche de Jules Beaudoin et le trouvèrent chez sa sœur qui tient un café à Marcq. Ils l'arrêtèrent malgré ses protestations et le conduisirent à la ferme Salembier où M. Glorian l'attendait pour l'interroger.

Le vagabond reconnut s'être battu dimanche avec le domestique, mais affirma qu'il ne lui avait pas porté de coups susceptibles d'entraîner la mort. Il nia avoir rencontré ensuite Woestyn, bien que ce soit l'avis des policiers. En effet, ceux-ci pensent que le mendiant a attendu son antagoniste avec un verre brisé ou un autre objet et, de nouveau, l'a frappé. Ses coups auraient été la cause de la mort de l'ouvrier agricole.

Beaudoin nie avec énergie, mais il a été placé sous mandat de dépôt et incarcéré.

Ajoutons pour terminer que M. Glorian a commis M. le docteur Muller, médecin-légiste, pour pratiquer l'autopsie du cadavre. Cette opération sera faite aujourd'hui.

L'instruction du crime de Parenty va reprendre incessamment

Le 29 septembre dernier, dans la nuit, Zulma Seiller tuait de quatre balles de revolver son beau-père, le garde Masson, à la suite de circonstances qui n'ont pas encore été bien précisées. Elle tournait ensuite son arme contre sa mère qu'elle blessa grièvement.

Au cours de l'instruction liminaire, Zulma Seillier ne voulut donner aux magistrats aucune indication utile. Bientôt, elle donna des signes de folie si manifestes et si violents qu'il fallut la transporter d'urgence à l'asile de Saint-Venant.

Or, ces jours derniers, alors que l'instruction de cette malheureuse affaire apparaissait comme définitivement éteinte, le directeur de cette maison de santé informait le Parquet de Montreuil que l'état de la détenue s'était notablement amélioré et que celle-ci pourrait être ramenée à la maison d'arrêt. M. le docteur Magnand et Mlle Bouderlieque qui l'avaient examinée à Montreuil, étaient arrivés à cette conclusion après un examen sérieux de Zulma Seillier.

Dans quelques jours, l'affaire sera donc reprise au point où elle était il y a deux mois.

Détail curieux : Zulma Seillier a réintégré la maison d'arrêt de Montreuil le jour même où sa mère, qu'elle avait grièvement blessée à la tête, sortait de l'Hospice de Campagne-les-Hesdin.

Médaille militaire

Paris, 30 novembre. — Le *Journal Officiel* commencera demain 1er décembre et continuera les jours suivants la publication de la deuxième tranche de concession de la médaille militaire aux militaires inscrits au tableau de 1930. Cette tranche comprend près de 8.000 noms. Il restera à publier trois tranches de 7 à 8.000 noms chacune pour terminer le tableau.

Les différents avantages accordés aux familles françaises

Beaucoup de familles françaises ignorent encore les avantages qui leur sont accordés par les lois actuelles. nous allons, ci-après, énumérer quelques-uns de ces avantages :

Encouragement national aux familles nombreuses. — Pères de famille ayant au moins trois enfants de moins de 13 ans; veuves ayant au moins deux enfants de moins de 13 ans; personnes ayant à charge un ou plusieurs orphelins de père et de mère, demandez à bénéficier de cette loi qui accorde 120, 360 ou 540 fr. par an suivant les cas.

Primes à la natalité. — Dans le département du Nord, il est accordé une prime minimum de 300 fr. à la naissance du quatrième enfant, cette prime qui est encore supérieure à la naissance des cinquième, sixième, etc. est payable en deux tranches égales un mois après la naissance et à la fin du douzième mois si l'enfant est encore vivant.

Médaille de la famille française. — Cette médaille est accordée aux mères de famille ayant eu au moins cinq enfants légitimes vivants simultanément, à condition qu'ils aient été élevés dignement.

Réduction sur les chemins de fer. — Toute famille française, ayant un minimum de trois enfants de moins de 18 ans, a droit à une réduction sur le prix de chaque billet délivré à l'un de ses membres. Cette réduction qui est de 30 % pour une famille de trois enfants, s'élève progressivement pour atteindre 70 % quand ce nombre est de sept ou plus. Une réduction de 30 % est acquise, leur vie durant, aux parents qui ont eu au moins cinq enfants vivants en même temps (les enfants morts pour la France entrant en compte.

Service militaire. — Les chefs de famille nombreuse sont libérés définitivement de toute obligation militaire quand ils sont pères de six enfants vivants; ils sont versés comme réservistes dans une classe antérieure de quatre ans à la leur, dès qu'ils ont deux enfants vivants; ils passent dans la deuxième réserve s'ils sont pères de trois enfants vivants et dans la classe la plus âgée de la deuxième réserve dès la naissance d'un quatrième enfant.

Pour obtenir ces avantages, adressez-vous dans les mairies.

La remise de la Coupe d'honneur du timbre antituberculeux au département du Nord

Lundi, à 14 heures 30, a été remis, au département du Nord, pour la quatrième fois, le vase qui lui revient, en raison du développement que la vente du timbre antituberculeux a atteint dans ce département, pour la campagne 1930-1931.

Le Nord se classe, en effet, le troisième, avec une vente de 8,8 timbres par tête d'habitant.

La cérémonie s'est déroulée dans le cabinet du préfet du Nord, mais celui-ci se trouvant à Avesnes, au service religieux célébré pour M. Louis Loucheur, était représenté par M. Boujard, secrétaire général.

M. Louis Forest, président du Comité central, prend la parole et exprime immédiatement ses regrets de la perte que vient de faire le département en la personne de M. Loucheur. Il y a trois mois, grâce à lui, il a pu voir les installations du grand sanatorium de Felleries, qui l'ont émerveillé. « Voilà pourquoi, dit-il, nous tenons avec tant d'énergie à cette vente du timbre.

« Le Nord a été un département exemplaire à ce sujet. Sa chaleur communicative descendra, nous en sommes sûrs, dans le Midi.

« Voilà la quatrième fois que je viens à Lille et je suis à peu près certain de revenir l'année prochaine. »

« De 15 millions en 1927, le résultat de la vente a passé à 19 millions. Et, de plus, c'est un superbe résultat. »

Il adresse des félicitations toutes spéciales à M. Dusausoy, chef de division de la préfecture, qui s'est dévoué à cette vente. L'œuvre n'est pas un modèle absolu, il faut toucher toute la France, c'est une tâche lourde.

Dans ses félicitations, il n'oublie pas M. de la Grange.

« Nous sommes en pleine crise, ajoute-t-il, il faut compter avec elle. Cependant, les Comités départementaux ont fait de grosses commandes, plus importantes même que l'année dernière.

« Jusqu'ici, nous avons recueilli 77 millions.

« Nous souhaiterions arriver cette année à 100 millions, qui correspondent à la vente d'un milliard de timbres. »

M. Boujard se lève et déclare que le préfet eût vivement désiré être là et remercie le président en joignant ses espoirs aux siens.

Les résultats heureux de cette vente dans le département sont dus à l'activité et au zèle du comité départemental et de M. Dusausoy, comme aussi les représentants des arrondissements, notamment celui de Douai.

Le secrétaire général termine en remerciant personnellement M. Forest de sa démarche.

Le vase est remis ensuite; il est en cristal dépoli et de couleur opaline, les côtés portent des bas-reliefs représentant des archers antiques.

Après cette cérémonie, les membres du Comité central se sont rendus à Douai, pour porter à la sous-préfecture le vase destiné à la commune de Courchelettes, qui sera remis dimanche, au maire de cette commune, par les soins de M. le sous-préfet.

La commune de Courchelettes s'est classée de beaucoup la première des communes de France pour la vente du timbre antituberculeux.

Un employé d'une ménagerie a le bras broyé par un lion à Boulogne-sur-Mer

Un accident s'est produit dimanche soir, à 22 h. 45, au champ de foire. A l'occasion de la dernière journée, une foule fort nombreuse se pressait dans une ménagerie. Un employé de l'établissement, M. Albert Royer, âgé de 25 ans, voulut caresser un lion afin de montrer aux spectateurs que l'animal n'est pas méchant, mais le fauve le saisit par l'avant-bras, qu'il broya.

Royer a été transporté à l'hôpital, où on a procédé à l'amputation du bras.

Il est à noter que le même fauve avait, le 8 novembre, jour d'ouverture de la foire, broyé le bras d'un spectateur, M. Gournay, chauffeur de taxi, qui succomba trois jours plus tard.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 1er décembre :

Aujourd'hui, saint Eloi; **demain**, sainte Aurélie.

Soleil : Lever à 7 h. 23, coucher à 15 h. 56.

Lune : Pleine du 26, dernier quartier le 2.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er décembre (Région Nord) : Temps brumeux, brouillard, ciel couvert avec quelques bruines; vent faible, variable, s'orientant au Sud; température diurne sans grand changement, minimum de température en baisse de 1 à 2° sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., rue Marie-Buisine; de 16 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : de 14 à 16 h., consultation pour adultes.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.

Association Symphonique des Concerts du Conservatoire : à 20 h. 30, salle Pierre-Destombes, concert.

Un épais brouillard a envahi hier matin notre ville

Londres ne conserve pas le monopole de cette brume jaunâtre et lourde, « à couper au couteau ». En effet, lundi matin en beaucoup d'endroits, notamment dans la région parisienne et dans le nôtre, un brouillard tenace a escamoté l'aube et prolongé la nuit.

Dans notre ville, hier matin, la « crasse » maudite des aviateurs a étonné les citadins, peu habitués à voir les choses et les gens enveloppés dans un voile si dense qu'il semblait avoir enroulé toutes les fumées de la ville dans ses plis pour déformer ou masquer les rues et les maisons et forcer magasins, bureaux, tramways et autos à user du secours de la lumière inusitée à pareille heure.

HALLE FLIPO. — Le kilo : café, 12; Beurre, 16; Gruyère, 15; Hollande, 8; Véritable camembert, 2,50; Isigny, 3 fr.. Grande baisse sur tout. 209o.

Les élections au Tribunal de Commerce

Les élections pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Roubaix ont lieu dimanche prochain 6 décembre.

A l'heure actuelle, les économies de toute sorte s'imposent plus que jamais ; il est donc du devoir des électeurs consulaires, en se rendant tous aux urnes le dimanche 6 décembre et en assurant ainsi dès ce jour-là l'élection des candidats, d'éviter les frais et les ennuis d'un second tour de scrutin.

Le scrutin pour le remplacement de la série sortante de la Chambre de Commerce ayant lieu le même jour et dans les mêmes locaux, tout électeur consulaire doit, à l'occasion de ces deux scrutins, émettre cinq suffrages.

Les candidats pour le Tribunal de Commerce sont :

1° *Au siège de* PRÉSIDENT *pour deux ans*

M. Louis TOULEMONDE, prés. sort.

2° *Aux sièges de* JUGES TITULAIRES *pour deux ans*

MM. Louis LEPOUTRE-MOTTE, juge titulaire sortant;
Fernand LEMAITRE, juge tit. sort.;
François VANPETEGHEM, juge suppléant démissionnaire.

3° *Aux sièges de* JUGES SUPPLÉANTS *pour deux ans*

MM. Pierre REQUILLART, juge suppléant sortant;
Eugène PAPILLON, juge supp. sort.
Henri LEPAUL, id.
Victor BELMÈRE, id.

4° *Au siège de* JUGE SUPPLÉANT *pour un an*

M. Théodule THILIE, anc. commerçant.

Le scrutin est ouvert de 10 heures à 16 heures.

Les bureaux de vote (où des bulletins seront déposés pour les électeurs qui en manqueraient) sont :

A Roubaix : 1. L'école des filles, rue de l'Ommelet, 127, pour le canton Nord; 2. L'école des garçons, rue Decrème, 231, pour le canton Est; 3. Le Palais de Justice, rue du Grand-Chemin, 45, pour le canton Ouest.

A Wattrelos, pour Wattrelos ; **Croix**, pour Croix et Wasquehal; **Lannoy**, pour le canton de Lannoy, à la mairie.

Les électeurs du canton de Lannoy sont particulièrement priés de faire le petit effort nécessaire pour se rendre à Lannoy, afin de prendre part à l'élection.

Max TRÉBOR joue au **Printania (B.-Seau).** 89

L'affaire de la rue de France

L'enquête ouverte à la suite de la tentative de meurtre qui s'est déroulée samedi, 123, rue de France, se continue activement. On sait que, samedi vers 12 h. 30, une ouvrière d'usine, Blanche Braessart, 32 ans, a reçu de son ex-ami, Albert Delannoy, 34 ans, plusieurs coups de marteau sur la tête. Transportée à l'hôpital dans un état grave, la blessée a vu son état s'améliorer et comme il n'y a pas de fracture du crâne, on espère qu'elle s'en tirera à bon compte.

Albert Delannoy, qui a pris la fuite, est activement recherché. On croyait qu'il serait revenu, la nuit, chercher ses effets dans sa chambre, 123, rue de France. Une souricière avait été établie, mais Delannoy ne donna pas dans le panneau. Comme il est originaire de Courtrai, on croit fort qu'il aura passé la frontière.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a envoyé la procédure au Parquet. Il est donc probable qu'un mandat d'arrêt sera lancé prochainement contre le Belge.

Lundi on crut un instant le tenir. La police de Wattrelos, sur les indications de la sûreté de Roubaix, avait arrêté en effet un certain Albert Delannoy. Mais ce n'était pas le bon. Ce Delannoy là put facilement prouver son innocence et, comme d'autre part, son identité ne correspondait pas avec le meurtrier de la rue de France, il fut relâché aussitôt.

FAITES VOS ACHATS rue de Lannoy et réclames vos billets gratuits. 20058d

La réunion générale du Comité du Timbre antituberculeux

Lundi soir, à 18 h., se tenait à la salle des adjudications, à la Mairie, la réunion générale de l'Œuvre du Timbre antituberculeux pour la section de Roubaix. Cette réunion était présidée par M. Boujard, secrétaire général de Préfecture, représentant le préfet du Nord, retenu à Avesnes par le service funèbre en l'honneur de M. Loucheur.

Autour du président avaient pris place M. Kléber Sory que, dans une réunion intime, M. G. Duburcq avait félicité pour la nouvelle distinction dont il est l'objet; la médaille de bronze du Comité national du Timbre antituberculeux, médaille qui vient récompenser le dévouement du président du Comité de Roubaix; MM. le professeur Legrand; les docteurs Vieilledent et Rivière; Gaston Duburcq; Dussausoy, chef de division à la Préfecture; H. Duhamel, secrétaire général de la Mairie.

En ouvrant la séance, **M. K. Sory** rend hommage à la mémoire de M. Hirsch, du Comité, récemment décédé.

M. Boujard présente ensuite ses félicitations au Comité de Roubaix pour son activité et rappela par quelques chiffres les résultats obtenus dans la lutte contre la tuberculose, et dans la vente du timbre qui atteint pour Roubaix 1 fr. 20 par habitant alors que la moyenne du département est 0 fr. 88. Il félicita également M. Sory de la distinction dont il était l'objet. Le distingué secrétaire général de la préfecture énumera ensuite les divers services: infirmières, préventoria, sanatoria, dispensaires, etc..., qu'il fallait créer ou agrandir pour lutter plus efficacement encore contre le fléau, c'est ce à quoi sont affectés les produits de la vente du timbre.

M. le professeur Legrand, dans un très intéressant exposé didactique, définit les ravages de la tuberculose: plus de 100.000 décès sont dus à cette maladie, annuellement, en France — les milieux où ils s'exerçaient avec le plus d'acuité — dans les grandes villes — et enfin s'arrête aux diverses expériences tentées pour l'isolement du bacille de Koch, et le dépistage de la maladie, et aux remèdes auxquels il faillait recourir.

Le professeur Legrand termina en souhaitant le meilleur accueil à la campagne du timbre qui s'ouvre.

Les carnets de timbres furent retirés à la sortie par les nombreux assistants.

C'est donc sous les meilleurs auspices que s'ouvre à Roubaix la campagne du timbre 1931-32.

Bock Meyerbeer, préféré des gourmets.

M. LE DOCTEUR DELECŒILLERIE CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE BELGIQUE

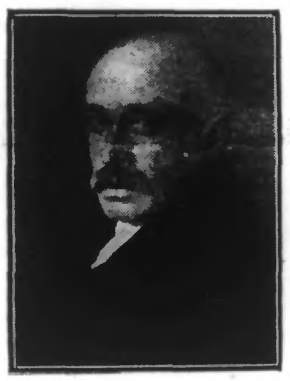

(Photo Carlier.)

M. LE DOCTEUR DELECŒILLERIE

Nous avons annoncé hier que M. le docteur Delecœillerie, actuellement installé à Templeuve (Belgique), venait d'être nommé chevalier de l'ordre de la Couronne de Belgique, en considération de ses hautes qualités professionnelles. Nous prions le nouveau promu d'agréer nos vives félicitations.

SAINT-NICOLAS. — Albums à peindre, Boîtes de couleurs, Images d'Epinal. Tous les jouets en papier. **Papeterie Helbecque et Delannoy, 81, Grande-Rue.** 64d

M. GASTON DEMÉSIE EST NOMMÉ CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

Nous apprenons avec plaisir que M. Gaston Demésie, agriculteur, secrétaire-adjoint et membre du jury de la Société des Aviculteurs du Nord de la France, vient d'être promu officier du Mérite agricole. Cette distinction est la juste récompense des longues années de dévouement et de travail que M. Gaston Demésie a consacrées à la cause de l'aviculture française.

Nous présentons au nouveau promu nos sincères félicitations.

A l'approche de NOËL et NOUVEL AN embellissez vos fenêtres en confiant vos **RIDEAUX** à nettoyez chez **ROSSELMOTTE**, 4, rue des Ursulines, Tg. T. 6.25. 20063

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
Une conférence de M. Pierre de Kadoré capitaine de frégate de réserve

La conférence qui a été donnée lundi soir par M. Pierre de Kadoré, capitaine de frégate de réserve, sur la Corse, la Martinique et la Réunion, avait attiré une foule considérable d'auditeurs dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textile, qui était comble jusque dans les travées.

Après avoir décrit rapidement l'aspect de ces régions, M. de Kadoré, érudit et fin lettré, a fait dans ces contrées une excursion que ses auditeurs ont suivie avec un intérêt grandissant.

La Corse, qui en ce moment est l'objet d'une campagne nécessitée par l'attitude des bandits qui ont pris le maquis, est toujours fréquentée par les touristes, qui peuvent admirer les sites pittoresques d'Ajaccio, de Bonifacio, Bastia, Porto, etc. La Martinique, redevenue française depuis 1802, a été, comme chacun sait, le théâtre de douloureux séismes et, malgré les dangers, les habitants y restent attachés, à cause surtout de ses merveilles de la flore tropicale. L'Ile de la Réunion, rattachée à la France depuis 1814, est aussi une contrée privilégiée par l'abondance de ses fruits délicieux et la culture de la canne à sucre.

Pendant près de deux heures, le conférencier a fait un tableau très étudié de ces régions; il a fait passer sous les yeux des auditeurs charmés des vues fixes et cinématographiques qui donnaient un relief particulier à son attrayante causerie.

En terminant, M. de Kadoré a fait une touchante allusion au départ de la reine Ranavalo, de Madagascar, en 1896, lorsqu'il fut désigné par le général Galliéni pour ramener en Europe la reine déchue.

M. Paul Motte, qui avait présenté le conférencier en termes excellents, a vivement félicité et remercié M. Pierre de Kadoré pour sa brillante conférence.

Des applaudissements chaleureux ont sanctionné les éloges du président.

Serge de Lenz aurait-il cambriolé des villas du Touquet-Paris-Plage ?

La publication dans la presse d'une photographie de Victor Macreau, complice de Serge de Lenz, arrêté à Dieppe, a permis à une personne qui séjourne l'été au Touquet-Paris-Plage, de reconnaître en cette photo un individu remarqué par elle au cours de l'été rôdant sur la digue de mer.

Or, deux cambriolages assez importants ont été commis cet été au Touquet, et en particulier, dans une belle villa de la digue de mer, la villa « Vauban », appartenant à M. Lévy, maire d'Epernay.

La police va donc rechercher si Macreau, dont l'emploi du temps sera contrôlé, a pu se trouver au Touquet à l'époque des cambriolages et s'il n'était pas accompagné par son patron et complice, le trop fameux Serge de Lenz.

DANS LA POLICE DE SURETÉ

Une petite fête intime s'est déroulée lundi soir dans les locaux de la Sûreté. On fêtait le départ de M. Richard Mercier, agent de sûreté, mis à la retraite après une longue et laborieuse carrière.

Entouré de ses camarades, le nouveau retraité reçut les marques de la plus vive sympathie. M. Dhalluin, inspecteur, lui offrit un cadeau en lui souhaitant une longue et heureuse retraite.

Qu'il me soit permis de te dire, ajouta-t-il, que tu laisseras parmi nous, tant chefs que collègues, le souvenir d'un homme au commerce agréable, sur lequel on pouvait toujours compter.

Tu as toujours été un ardent amicaliste et mutualiste et tes camarades n'oublieront pas le dévouement que tu as constamment apporté aux belles œuvres de philanthropie que sont l'Amicale de la Police et la Mutualité.

Aussi tes chefs, tes collègues de la Sûreté, et même certain camarade de ce service appelé à d'autres fonctions, ont tenu à t'offrir ce modeste cadeau, gage de leur amitié et à offrir aussi quelques fleurs à ta digne épouse.

M. Dautun, commissaire de la Sûreté, prononça également quelques mots. Après quoi on alla trinquer le verre de l'amitié.

Nous souhaitons à notre tour à M. Mercier, nos meilleurs vœux de longue et heureuse retraite.

LE BANQUET DU CERCLE COLOMBOPHILE « LA CONCORDE »

La Commission du Cercle colombophile « La Concorde », dont le siège est au café des Orphéonistes, rue de la Gare, a donné son banquet annuel dimanche à 14 heures.

Cette belle fête était présidée par M. Albert Vervacke, le sympathique président, ayant à ses côtés, MM. Alphonse Vandenbroucke, Charles Missant, vice-présidents d'honneur; Jules Krabanski, François Castiaux, vice-présidents, etc.

Au champagne, M. Krabanski se fit l'interprète de la société et adressa à M. Vervacke ses sincères félicitations pour la marche ascendante que la société a prise cette année. Il termina en adressant également ses remerciements à Mme Vervacke puis, aux applaudissements de tous, il lui offrit une magnifique gerbe de fleurs.

M. Vervacke, très ému de cette marque de sympathie, eut un mot des plus élogieux pour ses collaborateurs, les représentants des sociétés amies de Roubaix, Wattrelos et Croix, ainsi que pour les régleurs et convoyeurs. Après avoir excusé M. Félix Vanoutryve, le mécène du Cercle, il rappela les 20 années d'existence de cette société.

Il remit ensuite aux vétérans MM. Castiaux, Dillies, Jules Heuls, Catteau et Jules Krabanski, de magnifiques souvenirs. Puis des vivats furent chantés en leur honneur.

Les représentants des sociétés amies furent également l'objet d'ovations au moment où on leur remit des gerbes de fleurs.

Durant le repas, des chanteurs, ainsi qu'un orchestre ont charmé l'assistance.

La fête s'est terminée dans la plus franche camaraderie par un bal des plus brillants.

LE TROISIÈME CONCERT DE L'ASSOCIATION SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE

Nous rappelons que c'est ce soir, à 20 h. 30, salle Pierre-Destombes, qu'aura lieu le troisième concert de la saison, avec le concours de la célèbre cantatrice Suzanne Balguerie, de l'Opéra, l'Opéra-Comique, et soliste des grandes Associations symphoniques de l'Europe.

Au programme d'orchestre, les œuvres de Chopin, Bousquet, Mario Versepuy, Debussy, Wagner.

Le concert sera dirigé par M. F. Bousquet, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire.

UNE SÉANCE A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Devant une belle assistance eut lieu dimanche la réouverture des séances de l'Université Populaire, dans la salle des fêtes de la Fédération des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace.

Cette séance consistait surtout en une conférence de M. Jacques Ancelle, conférencier de la Ligue française de l'Enseignement à Paris. M. Ancelle traita un sujet particulièrement brûlant: « Le fascisme en Italie ». Une partie artistique succédait à cette conférence. Tour à tour les spectateurs purent applaudir Mme Labonnelie, cantatrice, et Mlles Jeanne Ansieau, violoniste et Lise Wéréal, monologuiste. Il y eut, en outre, des danses rythmiques par la section féminine de la Fédération des Amicales laïques.

Un film clôtura cette séance, au cours de laquelle on décora en outre les instituteurs compris dans la dernière promotion de la médaille d'argent de l'Enseignement.

UN POLONAIS BIGAME FOURNIT UNE PREUVE NOUVELLE DE LA CULPABILITÉ DE L'EX-SECRÉTAIRE DE POLICE DE CROIX

La gendarmerie a procédé lundi matin, rue Boucher-de-Perthes, à l'arrestation d'un Polonais, Lucien Sitkiewicz, 34 ans, demeurant 182, rue Jules-Guesde, sous l'inculpation de bigamie.

Interrogé, le Polonais avoua qu'en effet, il s'était marié une première fois à Varsovie (Pologne), le 8 juillet 1928 et une seconde fois à Roubaix, le 1er avril 1929.

C'est sa deuxième femme, Angèle Duruj, 35 ans, qui ayant appris que la femme de son mari vivait encore et se trouvait à Varsovie, a porté plainte contre le bigame.

Sitkiewicz a déclaré qu'il avait obtenu les faux papiers nécessaires à son second mariage illégal, à Vanderstichelen, le secrétaire de police à Croix.

Il a été écroué et va rejoindre à Loos le trop célèbre fabricant de faux papiers.

Après l'inauguration du monument J.-J. Weerts

Le nombre des orateurs et l'importance de la cérémonie de la journée d'inauguration du monument Weerts nous avait obligé à relater sans pouvoir nous arrêter aux noms, la brillante partie artistique de fin de banquet à la salle Pierre de Roubaix. Nous nous faisons un plaisir aujourd'hui de spécifier que les artistes qui charmèrent les convives dimanche étaient: MM. Amand Lefebvre, Eugène Graux, Jacques Bonnehon, et Mme Labonnelie-Bakeun. Le piano était tenu par Mme Etchement-Mansart.

Pendant le repas, l'orchestre était composé de MM. Persyn, Loof, Houssier et Vergin.

Visite de l'attaché commercial de Chine

M. Vibien, agent commercial de France en Chine, sera de passage aujourd'hui mardi à Roubaix.

Il recevra à la Chambre de commerce, de 10 à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. 30 les commerçants et les industriels qui seraient désireux de s'entretenir avec lui de ce marché.

Billie Dove recommande ce savon blanc...

" Une peau douce, c'est très important pour une jeune fille, qu'elle soit une artiste de l'écran ou non. Je trouve que le Savon de toilette " LUX " est très pur et absolument délicieux "

BILLIE DOVE, dont la jolie peau est un des charmes, est une des 605 artistes d'Hollywood qui insistent sur ce savon *blanc* et parfumé, en raison de sa pureté rigoureuse.

Suivez ces conseils et que la mousse onctueuse du LUX-TOILETTE donne à votre beauté le charme irrésistible d'une peau douce

Il est Blanc, Blanc le LUX, Savon de toilette, *car il n'a rien à cacher*

Il est Blanc, Blanc et il le reste.

Sauvez votre teint et n'en acceptez pas d'autres.

SAVON DE TOILETTE LUX

A la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

En vue de la formation de l'Office national des Combattants, qui sera composé de tous les possesseurs de la carte du combattant, le Comité départemental du Nord, demande à cet effet aux associations, de donner avant le 1er janvier, l'état nominatif avec numéro de la carte de leurs membres. Les délégués des associations seront nommés au prorata de ces membres.

Le Conseil d'administration prie donc les adhérents de présenter leur carte du combattant en même temps qu'ils feront inscrire leurs enfants pour la distribution des jouets de l'arbre de Noël.

Rappelons que cette inscription se fait 72, rue de la Gare pendant toute la première quinzaine de décembre (les dimanches exceptés).

Chez les Anciens Sous-Officiers

Le banquet de Sainte Barbe aura lieu le 13 décembre au siège. Pour rehausser l'éclat de cette fête annuelle, la Commission, en plus du brillant orchestre dirigé par M. Nys, s'est assuré le concours de quelques artistes dont la réputation n'est plus à faire. La clôture des inscriptions est fixée au 6 décembre.

A l'Union Républicaine Démocratique

Ce soir mardi à 7 h. au « Café des Arcades », angle boulevard Gambetta et rue du Maréchal Foch, aura lieu la réunion des membres des bureaux Hôtel de Ville et Moulin, de l' « Union Républicaine Démocratique » sous la présidence de M. Lierman.

A l'Union paroissiale de Saint-François

La première des conférences de la saison sera donnée aux hommes et aux jeunes gens demain mercredi 2, à 20 h. 15, au Cercle de la Sainte-Famille, 4, rue Labruyère, par Mgr Régent, officier de la Légion d'honneur, sur la France du travail à Rome. Cette conférence sera illustrée de projections.

Le gala Offenbach est remis à une date ultérieure

Le gala Offenbach qui devait avoir lieu aujourd'hui mardi, en la salle du Ciné-Théâtre, est remis à une date ultérieure.

A la suite d'une collision, une auto est projetée sur un tramway

Lundi, vers 14 h., un accident assez curieux, mais fort heureusement peu grave, s'est produit à l'entrée de la rue du Château. Une auto, conduite par M. Victor Desreux, âgé de 46 ans, négociant, domicilié 61, Grande-Rue, est entrée en collision face à la Bourse de commerce avec un autocamion que pilotait M. Charles Demery, rue de la Potenne, cour Liagre, 3, à Tourcoing, au service de la maison Clarisse.

L'accident se fut sans doute borné à un simple accrochage si, dans l'instant même où les autos se tamponnaient, n'était passé un tramway F. On sait que la voie décrit une courbe accentuée à cet endroit et qu'elle passe très près du trottoir.

Donc, l'auto de M. Desreux, sous le choc, qui fut assez brutal, fut projetée à plusieurs mètres et vint heurter violemment le tramway.

Très heureusement ce dernier ne roulait qu'à petite vitesse et il put s'arrêter presque sur place, ce qui fait que ce véritable carambolage se limita à de simples dégâts matériels, d'ailleurs assez importants.

Les automobilistes s'en tirèrent sains et saufs.

Un cycliste est blessé par un auto-car

Un léger accident s'est produit lundi matin, Grande-Rue. Vers 7 h. 30, un cycliste, M. Marescaux, 33 ans, mécanicien, domicilié 34, rue Saint-Antoine, qui roulait rue Pauvrée, a été renversé à l'angle de cette rue et de la Grande-Rue par un autocar que conduisait M. Michel Veys, au service de M. Libbrecht, garagiste, à Helchin (B.).

Très heureusement le cycliste, qui naturellement tomba sur le sol, s'en tira avec quelques écorchures à la main gauche. M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête.

Deux fraudeurs sont arrêtés place de la Fosse-aux-Chênes

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers 22 h., des douaniers ont arrêté deux fraudeurs au moment où, ayant réussi à passer la frontière, ils se trouvaient place de la Fosse-aux-Chênes.

Ce sont deux Lillois, Julien Bouckaert, 32 ans, menuisier, et Fernande Vandekerkhove, 34 ans, domiciliés tous deux rue des Trois-Mollettes.

Au moment de leur arrestation, les fraudeurs étaient porteurs de 7 kil. 500 de tabac haché et de 500 grammes de cigarettes, le tout valant 775 fr. Bouckaert et Fernande Vandekerkhove ont été conduits à Lille par la gendarmerie.

LA MORT DE M. LOUIS POLLEZ. — Nous avons annoncé hier la mort de M. Louis Pollez, vice-président de la Société de gymnastique « L'Ancienne » et administrateur de la « Mutuelle Nadaud ». Les funérailles auront lieu demain mercredi, à 9 h., en l'église Sainte-Elisabeth.

La Mutuelle Nadaud prie ses membres disponibles d'y assister.

La Société de gymnastique « L'Ancienne » prie les anciens et adultes de se rendre libres et de se réunir en tenue d'hiver, au domicile du défunt, rue Sainte-Thérèse, à 8 h. 45.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DU TRES-SAINT-REDEMPTEUR. — En vue de la jeunesse à pierrots fixée au 1 décembre, la commission invite les amicalistes qui ne l'ont déjà fait, de donner leur adhésion au plus tôt, soit au cercle des hommes ou des jeunes gens, soit à l'aumônier. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 6 décembre; ne pas oublier la quote part personnelle qui a été fixée à 3 fr.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Les membres qui désireraient participer au banquet qui aura lieu à Lille, salle des Ambassadeurs, à 13 heures (prix 40 fr.), le 13 décembre, à l'occasion de la manifestation en l'honneur de M. Labbé, directeur de l'enseignement technique, peuvent adresser leur adhésion et le montant du président M. Gaston Duburcq, 134, rue d'Inkermann, à Roubaix.

CERCLE SYMPHONIQUE ROUBAISIEN. — Ce soir mardi, à 20 h., au siège, Café Denys, 38, rue Decrème, répétition générale du programme Sainte-Cécile et celui du concert avec le Petit Monde Artistique à l'Hippodrome